

**MISSION**

**Fin d'affichage : 3 août 2025**

**NATURE DU TRAVAIL**

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assumer la responsabilité d'un magasin ou d'un entrepôt et à effectuer les différents travaux requis pour son opération.

**QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**

La personne de cette classe d'emploi coordonne les opérations, décentralisées ou non, d'un magasin. Elle est responsable de la réception, de l'emmagasinage, de la remise et de la livraison des marchandises. Elle prête les instruments, les outils, les appareils et le matériel et voit à leur récupération.

Elle veille à ce que les marchandises reçues soient conformes aux bons de commande; elle remplit les récépissés et autres documents et prend note des avaries et des pertes; elle enregistre le détail des marchandises reçues, s'assure que celles-ci sont entreposées dans le respect des normes de manipulation et d'entreposage des matières dangereuses et les marque, le cas échéant.

Elle livre les articles en magasin et prépare les bons de commande nécessaires à leur remplacement. Périodiquement, elle voit, au moyen d'un inventaire complet, à ce que les stocks soient conformes aux registres et rédige des rapports.

Elle effectue les travaux mineurs de réparation et d'entretien et s'assure que les réparations d'importance soient réalisées.

Elle peut être appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans les activités dont elle est responsable et à initier au travail ce personnel.

Elle utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

**De façon plus spécifique, la magasinière ou le magasinier à l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Montréal effectue les tâches suivantes :**

**Prêt d'outils et de matériel**

- Fait compléter la fiche de prêt et s'assure que les outils prêtés reviennent au magasin à la fin du cours.
- Vérifie quotidiennement le retour des outils prêtés et intervient, si nécessaire, auprès de ceux qui ne respectent pas ce retour.
- Conseille les élèves sur le choix d'outils ou d'accessoires, au besoin.
- S'assure du bon rangement du matériel, incluant les meubles, entre les différentes étapes.

**Achat et facturation**

- Prépare la facturation de la vente de matières premières et des produits finis.
- Voit au paiement de factures avant de livrer la matière première ou les produits finis.

**Fonctionnement de l'École**

- Procède à la fermeture de l'école et des systèmes de protection.
- Fait le suivi avec les techniciens pour les différents formulaires à remplir lors d'ateliers.
- Assure les premiers soins en cas de blessure.
- Fait le relais avec les services d'urgence (ambulance) en cas de blessure.

### SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir deux (2) années d'expérience pertinente.

### AUTRES PARTICULARITÉS

- Être capable de travailler debout et de manutentionner des marchandises d'un poids minimum de 10 kilos;
- Tact, diplomatie, autonomie, débrouillardise et sens des responsabilités;
- Connaissance des premiers soins (carte à jour).

**Catégorie d'emploi :** Magasinière ou magasinier, classe 1

**Lieu de travail :** École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Montréal

**Service :** École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Montréal

**Statut :** Régulière ou régulier à temps partiel (20 h / semaine)

**Horaire :** Lundi et mardi de 14 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h à 18 h; jeudi et vendredi de 14 h 30 à 18 h 30. L'horaire sera adapté une fois session, selon les besoins des cours.

**Supérieur :** Coordinatrice de l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Montréal (Patricia Gendron)

**Entrée en fonction :** Session Automne 2025

**Fin d'affichage :** 3 août 2025

Le Cégep de Victoriaville s'enrichit de sa diversité et est fier de souscrire à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, nous vous invitons à compléter votre profil sur notre site internet.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.